

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS POUR L'EXERCICE 2015

- RAPPORT MORAL du Président
- RAPPORT D'ACTIVITÉ du Secrétaire Général
- RAPPORT FINANCIER de la Trésorière

Vendredi 2 décembre 2016 de 11h à 21h Hôtel Salomon de Rothschild - Grand Salon 11, Rue Berryer - 75008 PARIS

Rapport moral du Président

Rédacteur : Rémy Aron

Chers artistes.

Dans le creux de l'été nous sommes tous assaillis par ces terribles événements qui ne peuvent que bousculer nos esprits d'artistes. Nous ne pouvons qu'être sensibles aux stridences et aux bouleversements de l'organisation de nos sociétés et du monde. Les codes et les rituels qui structurent l'humanité sont en train d'évoluer très vite et nous sommes, comme artistes, aux avant-postes de la nécessaire réflexion pour construire la paix.

Cependant, je dois vous apporter une bonne nouvelle, ce qui est suffisamment rare pour que je le souligne.

Notre « Maison des Artistes » va conserver ses deux missions complémentaires et la structure statutaire qui est la sienne, telle qu'elle a été définie il y a quarante ans. Les arguments que nous avons avancés ont finalement prévalu et la sagesse l'a emporté. Les responsables politiques ont préféré surseoir à la fusion de l'Agessa et de La Maison des Artistes en une seule caisse de sécurité sociale, purement administrative, sans référence à notre association et à la spécificité de nos professions.

Nous y aurions beaucoup perdu car le périmètre économique entre d'une part les éditeurs du livre et de la musique et d'autre part les diffuseurs d'art et les galeristes, est sans commune mesure. Nos professions des arts visuels auraient été noyées sans capacité à faire entendre notre voix.

Je vous remercie tous pour votre engagement militant qui nous a beaucoup soutenu dans l'action et remercie les responsables politiques d'avoir fait le bon choix. Je suis intimement convaincu que c'est une juste décision et que la structure de notre association permet aux artistes, que nous sommes, de conserver une conscience professionnelle sur notre protection sociale, même si notre régime de couverture sociale peut être encore amélioré.

Notre association avec ses 20 000 adhérents restera le meilleur outil de veille et d'alerte sur d'éventuelles mauvaises évolutions de notre condition. D'ailleurs, nous continuons à dire à tous les niveaux de l'État que plutôt que d'envisager de casser cette construction originale, notre régime devrait être un exemple pour la Nation toute entière car il lie, la solidarité professionnelle volontaire et, la solidarité nationale obligatoire.

Notre association continuera donc à développer sa légitimité nationale au service de tous en affirmant haut et fort la voix des artistes dans les décisions qui les concernent.

En effet, je peux redire, qu'il y a bien trois forces qui déterminent une bonne politique culturelle pour les arts visuels :

• L'État et sa responsabilité nationale, motivée par l'intérêt général et le bien public. Il est l'outil de l'équilibre, la balance objective, la justice qui permet l'expression de la diversité qui doit circuler dans tous les champs de la création visuelle. Son devoir, il me semble, serait de trouver les bonnes méthodes pour que puisse s'exprimer et se développer toute la vraie diversité de la création d'aujourd'hui qui est absolument indépendante de tous les dogmatismes esthétiques.

Les deux autres forces sur les plateaux de la balance sont bien le marché et les artistes.

- Le marché ou plutôt les marchés car il y a des différences importantes entre le marché international et spéculatif et les marchés de proximité. Mais tous cependant fonctionnent suivant les lois de l'offre et de la demande. La valeur vénale se détermine au point d'équilibre entre la création de l'œuvre et le désir de la posséder.
- Enfin il y a les artistes qui sont seuls face à l'œuvre à faire et seuls devant leur œuvre avant qu'elle ne soit prise en charge. Ils sont la troisième force et doivent se regrouper pour se défendre et que leurs critères soient pris en compte dans la cité.

Dans toutes les périodes historiques comme dans toutes les autres professions — les écoles, les mouvements, les confréries, les syndicats, les corporations — ont toujours permis aux professionnels de se faire entendre en fixant des règles et des méthodes. Les regroupements d'artistes doivent incontestablement, sous nos latitudes, retrouver un rôle réel dans la vie publique de l'art même si je n'ignore pas que le « génie », l'artiste d'exception, peut ne pas se reconnaître dans la collectivité de ses pairs. Nous agissons aussi pour lui, mais c'est une autre question.

• La Maison des Artistes par sa structure statutaire occupe bien l'espace de l'une de ces trois forces. Elles ont à composer un ensemble équilibré et donc une politique culturelle juste et bonne.

Nous allons continuer à nous y consacrer pleinement afin que l'écho de notre voix soit audible et reconnu. En effet, pour goûter la poésie orientale ou une démonstration de mathématiques spéciales, il faut avoir appris la langue correspondante ou la science des nombres. Pourquoi dans le domaine des arts visuels, tout le monde s'autorise à donner son avis alors que nous savons bien que les arts visuels ont un vocabulaire et une grammaire qui demande une initiation ?

Cette année encore nous avons poursuivi les chantiers engagés.

Nous avons recouvré le « coupe-file » au Grand-Palais pour les expositions temporaires. Car ce n'est pas un privilège pour nous, les artistes, de pouvoir retourner plusieurs fois voir, une ou plusieurs œuvres d'une exposition temporaire. C'est une nécessité

professionnelle que la direction de la RMN - Grand-Palais a bien voulu comprendre et accorder.

D'ailleurs, il faudra travailler pour que le Centre Pompidou finisse – enfin – par admettre cette position normale ainsi que tous les musées de France. Ce sont les artistes vivants qui créent les œuvres des musées de demain et enrichissent le patrimoine de la Nation pour les prochaines générations.

Enfin nous avons contribué au développement et à la consolidation de deux structures complémentaires de l'association.

L'Association La Maison des Artistes, a créé ces deux structures essentielles pour les Artistes : le syndicat Solidarité Maison des Artistes (SMdA – CFDT) et le Fonds de Dotation de La Maison des Artistes (FDMA).

Le syndicat Solidarité Maison des Artistes (SMdA – CFDT), est le bras armé de notre Maison des Artistes avec sa reconnaissance par la grande centrale syndicale, la Confédération Française du Travail. Grâce au SMdA-CFDT, nous avons ainsi accès à toutes les commissions professionnelles officielles. Je vous engage à prendre part à ses travaux qui recouvrent tout le champ de nos professions depuis la formation professionnelle, les conditions de travail, jusqu'au droit d'auteur.

D'ailleurs, votre mobilisation sera certainement très utile à l'occasion des prochaines élections au Conseil d'Administration de notre régime de sécurité sociale. Ce CA de La Maison des Artistes devrait être élu bientôt même si au moment où j'écris ce rapport nous ne connaissons pas les modalités du scrutin.

Puis nous avons consolidé aussi le FDMA, le Fonds de Dotation de La Maison des Artistes, dont va vous parler notre Secrétaire Général.

Nous avons développé largement notre présence sur internet et la visibilité de chacun de nous grâce à notre site internet, facebook, communiqués et autres newsletters qui permettent d'avoir un lien privilégié et très efficace entre nous, notre association et différents acteurs des arts visuels.

Je veux souligner que notre site, Artistes Contemporains.org est la plus grande plateforme de l'art vivant et de la diversité esthétique en France. Tous les artistes professionnels dans le champ des arts visuels sont obligatoirement identifiés au régime de sécurité sociale de La Maison des Artistes ainsi que tous les diffuseurs dont les galeries d'arts. Nous devons tous militer pour qu'ils nous rejoignent.

Il y a un travail de tous les jours de chacun d'entre vous afin que les artistes professionnels, obligatoirement identifiés à notre régime, adhèrent à notre association, afin que la solidarité augmente encore. Je vous rappelle une fois de plus que nous n'avons pas de subventions publiques. L'aide sociale, que collectivement nous réservons aux artistes dans le besoin, provient de nos fonds propres. Nous rémunérons

des spécialistes reconnus pour les consultations juridiques, comptables et sociales ainsi que les cinq personnes qui travaillent au siège.

Enfin parmi les projets qui nous tiennent à cœur, nous souhaitons apporter notre pierre à la construction européenne parce que nous avons la conviction que l'Europe Unie est la base de notre territoire spirituel. En effet nous allons nous occuper sérieusement durant les prochaines années de cet espace commun pour envisager la création d'une Fédération des artistes de l'UE. Nous pensons que c'est en étant plus enraciné et fort sur cette communauté culturelle et politique que nous pourrons accueillir avec joie toutes les influences des quatre coins de la planète.

Avant de terminer je voudrais rendre un hommage tout particulier à notre vice-président, Jean-Marc Bourgeois.

Durant toutes ces années, il a assuré avec un grand dévouement toutes les missions dont il avait la charge et tous les combats que nous avons menés ensemble. Le service des artistes et de notre association a été avec Jean-Marc, porté à une remarquable abnégation. Il a su développer, entre-autre, le SMdA-CFDT ainsi que l'entraide directe et individuelle avec intelligence et discrétion. Je souhaite le remercier très chaleureusement en votre nom à tous car il souhaite maintenant se consacrer pleinement au Syndicat dont il est le Secrétaire Général. Nous continuerons à travailler en bonne intelligence et respectons son choix.

Roselyne Erutti et Yvonne Feldmann qui ont été toutes les deux des membres du Bureau présentes et assidues dont les conseils ont toujours été judicieux et pleins de tact et de pertinence, ne souhaitent pas se représenter. Je les remercie aussi chaleureusement pour vous tous.

Enfin, je veux remercier ceux qui travaillent tous les jours au bureau de la rue Berryer. Charlotte Delsol, Eudes Ajot, Christophe Durand, Arnold Asseuwa et François Rigal. Ils sont essentiels au bon fonctionnement de notre structure. L'intelligence de leur fonction et la connaissance réelle de ce que nous sommes, permettent de tenir et de fortifier notre organisation. Leur engagement et leur loyauté à notre cause donnent à notre structure sa force et solidifie son unité.

Je les remercie très cordialement en votre nom à tous.

Tous ensemble, il y a bien un bel avenir pour les arts visuels qui sont le voyage et la grande aventure individuelle pour nous artistes, ils sont une image poétique nécessaire à notre monde.

Rémy Aron, Août 2016 Rédacteur : François de Verdière

L'année 2015 a vu s'éloigner les velléités du projet de réforme de notre régime de sécurité sociale, et nous avions tous compris que la pérennité de notre association était en jeu.

Cet épisode n'a pas empêché La Maison des Artistes d'avoir une activité professionnelle active en répondant à vos demandes et interrogations grâce notamment à la présence de La Maison des Artistes sur tout le territoire avec les réunions d'information, mais également avec les services de l'Association en lien avec nos partenaires, tout comme les consultations juridiques, comptables et sociales personnalisées, et enfin notre commission d'aide sociale.

Vous êtes toujours aussi nombreux à faire cet acte volontaire d'adhérer à l'Association La Maison des Artistes et nous ne pouvons que vous en remercier. Adhérer et nous rejoindre, comme vous le savez, permet à l'Association d'être en quasi-autofinancement, ce qui nous autorise d'avoir un budget de fonctionnement libre et sans contrainte. La Maison des Artistes vous est tributaire. Ainsi, 1376 artistes ont fait le choix d'adhérer en 2015, portant ainsi le nombre d'adhérents à jour de cotisation ou exonérés, à 14 861 adhérents actifs, sur un fichier total de 17 751 inscrits. De plus, près de 1000 bienfaiteurs — dont 843 professionnels de l'art, ont adhéré pour soutenir nos actions au service des artistes-auteurs.

Votre Maison se veut être un centre d'information professionnelle présent sur tout le territoire via notre réseau régional et également aux réunions d'information que nous avons réalisé en 2015. L'Association assume le rôle, toujours non reconnu par les Pouvoirs Publics, de centre d'information national en répondant non seulement aux nombreuses questions des adhérents mais aussi à celles d'artistes non encore déclarés, et qui représentent les deux tiers des demandes traitées chaque jour par l'Association. 15 correspondants régionaux et 14 structures correspondantes s'engagent à nos côtés pour valoriser la condition de l'artiste et soutenir nos actions. Grâce à eux, La Maison des Artistes est présente dans 24 départements et nous les en remercions. Des réunions régionales ont été organisées autant au sein d'institutions privées et publiques qui nous sollicitent régulièrement pour informer leurs publics sur le statut d'artiste-auteur et sur l'accompagnement dispensé par l'Association. Ainsi, La Maison des Artistes est-elle intervenue :

- le 10 février à la Mairie du 8ème arrondissement de Paris
- le 19 mars au LED (Laboratoire Expression Développement, Thionville)
- le 26 mars à l'ESADMN (École Supérieure d'Art et de Design Marseille Méditerranée, Marseille)
- le 23 avril à la Réserve des Arts (Paris)

- le 24 avril aux Pinceaux de Cocagne à Montberon (Toulouse)
- le 4 mai à l'ARCAD64 (Association de rencontre pour la création artistique et son développement 64, Bayonne)
- les 7 et 8 mai au Salon Sm'Art (Aix-en-Provence)
- le 26 mai à l'ENSAD (École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs, Paris)
- le 26 mai à l'Université Paris 8 (UFR de photographie, Paris)
- · le 15 juin à la Mairie de Dinan
- le 25 septembre à la Coursive Boutaric (Dijon)
- le 26 octobre à l'ENSBA (École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, Paris)
- le 4 novembre à l'AMAPL (Association Méditerranéenne Agréée Professions Libérales, Paris)
- les 6, 7 et 8 novembre au SIMA-IMAP (Salon International des Métiers d'Art, Lens)
- le 12 novembre à la Cour des Arts (Brive-la-Gaillarde)
- le 16 novembre au 100ECS avec ARTAGA (Établissement Culturel Solidaire et Association de Gestion Agréée des Créateurs en Arts Graphiques et Plastiques, Paris)
- le 1^{er} décembre au SYMEV (Syndicat National des Maisons de Ventes Volontaires, Paris)
- le 2 décembre à l'ARCADE (Agence des Arts du Spectacle PACA, Aix en Provence)

Les services dédiés et les avantages réservés aux membres de l'Association ont été reconduits pour 2015. Les adhérents ont ainsi eu la possibilité de bénéficier de tarifs préférentiels pour l'achat de matières premières auprès de fournisseurs spécialisés tels que Le Géant des Beaux-Arts et la Maison Marin ; d'accéder à ½ tarif à l'ensemble de la programmation de deux théâtres de la scène contemporaine (le TCI et le T2G) ; également de souscrire des solutions professionnelles adaptées telle que la complémentaire santé Plasticia, le logiciel de facturation Factomos, ou encore l'assurance « œuvres, atelier, responsabilité civile professionnelle » auprès d'Henner ; de s'abonner au Remix Coworking et ainsi partager à la fois un espace de travail, un réseau professionnel, de nombreux événements et ateliers de formation professionnelle continue. Le nombre croissant d'adhésion et la reconnaissance de la carte d'adhérent de La Maison des Artistes nous permet de négocier auprès de professionnels sur l'ensemble du territoire. Ainsi de nouveaux avantages seront annoncés en 2016.

Toujours autant sollicitées, les consultations juridiques, comptables et sociales personnalisées et accessibles par tous puisqu'elles se déroulent soit sur place soit par téléphone, permettent à chacun d'avoir des réponses à ses questions et interrogations.

Les consultations juridiques ont permis de répondre à 466 artistes et les consultations comptables ont été dispensées à 250 adhérents. Mises en places fin 2014, les consultations sociales ne cessent de solliciter et ont permis de conforter 144 artistes dans leurs droits sociaux.

Le Bureau d'Aide Sociale qui démontre la force de la solidarité et de l'entraide de La Maison des Artistes a octroyé, grâce à vos cotisations d'adhésion, des aides financières

aux adhérents en difficulté, ainsi que des bourses en matériel et permet la prise en charge de cotisations sociales. En 2015, le Bureau d'Aide Sociale a pu satisfaire 80% des demandes en dispensant 46 secours d'urgences, en assurant 107 prises en charges de cotisations sociales et en distribuant 257 bourses en matériel. Nous remercions, d'ailleurs, nos partenaires, le Géant des Beaux-arts, le groupe Colart et Exaprint pour ses bourses en matériel.

Engagée depuis 2014 la refonte de la plateforme artistescontemporains.org a eu des difficultés de conception et de mise au point dues à des ambitions dont nous avions sous estimé les difficultés de mises en œuvre. Cette plateforme au bout de six années avait permis à plus de 6000 artistes et 5000 organisateurs et lieux d'exposition d'être un annuaire professionnel et de communiquer sur des événements et des artistes au moyen d'une description sommaire qui permet d'accueillir 32 000 consultations mensuelles.

Nous avons eu l'ambition d'en faire une vraie plateforme professionnelle pour tous ceux qui veulent communiquer et connaître les intervenants artistes, diffuseurs, galeries et organisateurs d'événements. Pour cela les descriptions des artistes, des diffuseurs, des événements, et des organisateurs sont toutes interconnectées dans une base de données puissante qui permet de savoir qui a exposé, où et quand et avec quels autres artistes et de savoir pour un lieu quels sont les expositions et les artistes à venir et présent également dans un historique.

Couplés à une base cartographique, les lieux et les événements sont géo-localisés. Les descriptions liés à chaque type d'intervenants (artiste, diffuseur, organisateur et événement) sont beaucoup plus complètes et permettent de mettre plus d'images et de données.

Nous avons choisi une formule d'abonnement attractive et peu coûteuse pour les artistes par rapport à des outils professionnels nettement moins puissants. Nous verrons si cette formule, qui permet de faire vivre la promotion artistique de chacun, pour un coût très raisonnable, permet de couvrir nos coûts, tout en permettant le développement de l'usage qui en sera fait.

Enfin la plateforme va permettre de rendre beaucoup plus difficile les tentatives d'escroqueries en demandant à ce qu'une personne qui veut contacter un artiste soit maintenant référencée et suivie.

Le lancement vient d'avoir lieu et nous avons confiance dans ce très beau projet.

Cette expertise, pour l'instant mise à la disposition de tous, explique la fréquentation importante de notre site *lamaisondesartistes.fr* avec près de 26 000 visites par mois – dont 61% de nouveaux visiteurs.

2015 est encore très insuffisamment l'année du développement du Fonds de Dotation de La Maison des Artistes (FDMA).

2014 était l'année de réflexion autour des objectifs et des moyens d'actions du FDMA. 2015 aura été une année de développement autour de projets qui permettent d'encourager et de développer la création artistique tout en offrant de nouveaux lieux et espaces de création par le biais de partenariats. Le FDMA, qui ne demande qu'à soutenir des projets bien que les sommes recueillies ne soient pas encore à la hauteur espérée. La route est encore longue pour que cet outil puisse délivrer ses fruits. Néanmoins le FDMA est à l'optimisme puisque les perspectives sont bonnes et je voudrais réitérer ici que ce fonds se doit d'être le réceptacle de legs des artistes permettant de continuer une action sur leurs œuvres comme des fondations privées le font à ce jour pour certains artistes-auteurs en plus que de disposer d'une fiscalité avantageuse. Vous devez, chers artistes, être les relais autour de vous de l'opportunité des possibilités qu'offre ce fonds de dotation.

Avant de passer la parole à Arlette Martin, notre trésorière, je souhaiterais remercier, au nom du Bureau et en votre nom à tous, les efforts de nos permanents Christophe Durand, François Rigal et Arnold Asseuwa, entraînés par Charlotte Delsol et Eudes Ajot.

Je vous remercie de votre attention.

François de Verdière.

Rédacteur : Arlette Martin

Rapport financier de la Trésorière

Ce rapport a pour but de vous présenter de manière synthétique les recettes et les dépenses qui illustrent le plus le résultat comptable de l'exercice 2015.

Les produits réalisés s'élèvent à 502 539 € ce qui est stable comparé à 2014.

Les adhésions des membres actifs, les soutiens des bienfaiteurs et les inscriptions au répertoire artistescontemporains.org représentent un montant de 478 265 €. ce qui représente 95% des recettes de l'année 2015.

A cela s'ajoute les divers dons reçus par La Maison des Artistes à hauteur de 14 462.96 € comprenant une contribution du Géant des Beaux-arts qui prévoit qu'une partie des achats effectués par les membres de La Maison des Artistes soit reversée en soutien à l'Association et également les dons de bienfaiteurs pour soutenir les actions de La Maison des Artistes auprès des Artistes.

Les charges s'élèvent à 471 119 € pour l'année 2015. Il faut distinguer deux types de dépenses : des dépenses que l'on appelle charges d'exploitation qui permettent d'assurer le bon fonctionnement de l'Association et qui permettent également de développer toujours plus de services aux adhérents et les dépenses qui caractérisent le cœur même de l'Association, c'est-à-dire la solidarité et l'entraide.

En effet, valeur fondatrice de La Maison des Artistes, la solidarité concerne un budget de 54 003 €, stable comparé à 2014, réparti entre :

- le Bureau d'Aide Sociale qui a ainsi pu venir en aide aux Artistes en prenant en charge les cotisations sociales d'Artistes pour 36 057 € et 11 334 € pour les aides réactives et de proximités apportées aux Artistes.
- 6 612 € ont été alloués pour les consultations sociales pour l'accompagnement personnalisé, par une assistante sociale aux Artistes, en demande d'information sur leurs droits sociaux et familiaux.

La solidarité conserve une place prépondérante dans les actions concrètes de La Maison des Artistes en faveur des Artistes.

L'entraide est également importante puisque les consultations juridiques et comptables toujours autant sollicitées, constituent une véritable expertise dans les questions légales, comptables et fiscales. Ainsi 38 734 € ont été attribués, soit une augmentation de 26% comparé à 2014.

Ainsi, les actions de soutien et de conseils aux artistes représentent 20% du budget annuel, soit 3 points de plus qu'en 2014.

Les charges de fonctionnement de l'Association s'élèvent à 378 382 € et correspondent à toutes les dépenses qui permettent d'assurer la gestion quotidienne de La Maison des Artistes (salaires, frais de mission, loyers, frais de poste, télécoms, matériel informatique,

La masse salariale représente le poste le plus important des charges de fonctionnement pour 231 714 € (salaires + charges sociales), ce qui est légèrement supérieur à 2014. Bien que conséquent, ce poste garantit un service aux adhérents et permet d'être à l'écoute des Artistes.

L'exercice 2015 fait ressortir un résultat comptable positif de 31 421 €. Ce résultat prouve la bonne tenue des comptes de La Maison des Artistes par le Bureau tout en offrant encore plus de services à nos adhérents ainsi qu'en renforçant les actions de solidarité et d'accompagnement.

L'exercice 2015 a permis une nouvelle fois de conforter et de développer les services comme les consultations sociales, comptables et juridiques mais a également permis de multiplier les réunions d'informations en région et dans les institutions publiques ou privées. Ce résultat comptable va permettre de voir l'année 2016 sereinement et va permettre de mettre en avant de nouveaux services, partenariats et événements en faveur des artistes.

Merci pour votre attention. Arlette MARTIN, Trésorière.

PROGRAMME.

VENDREDI 2 DECEMBRE 2016

Grand Salon de l'Hôtel Salomon de Rothschild 11 rue Berryer, 75008 Paris

11h - 13h

Tables rondes Espaces partenaires

13h - 14h

Pause Déjeuner - Buffet

14h - 16h30

Emargement

Assemblée Générale & Élections Annonce des résultats par l'huissier de Justice

16h30 - 18h30

Présentation du nouveau Bureau de La Maison des Artistes Échanges avec la salle

18h30-20h30

Cocktail dinatoire



Association agréée par l'État pour la gestion des assurances sociales des artistes auteurs d'œuvres graphiques et plastiques

La Maison des Artistes Hôtel Salomon de Rothschild II, rue Berryer - 75008 Paris Tél.: 01 42 25 06 53 contacts@lamaisondesartistes.fr